REVALORISATION: LES COMPTES NE SONT PAS BONS!



Le déclassement salarial de nos professions est un fait incontestable, accentué par l'inflation et mis en lumière par nos mobilisations. Entre les promesses de campagne d'augmentation de 10 % sans contreparties, les approximations de la communication ministérielle et la réalité des mesures salariales, où en est-on vraiment ?

10 % pour toutes et tous : promesse non tenue!

Loin de la promesse de campagne du président-candidat Macron (+10% sans conditions pour janvier 2023), les mesures salariales dans l'Éducation ne permettront qu'une augmentation de 5,5% en moyenne en septembre 2023. Avec un budget d'1,9 milliards d'euros, en année pleine, pour la partie inconditionnelle, impossible de tenir une promesse dont le coût serait de 3,6 milliards!

→ Dans l'Éducation, des mesures exclusivement indemnitaires, loin de nos revendications!

À compter de septembre 2023 :

- doublement de l'ISOE (+ 92 euros nets par mois) ;
- revalorisation de l'indemnité pour les professeurs principaux de 1^{ère} et terminale (+ 538 euros bruts/an);
- hausse de la prime d'attractivité, jusqu'à l'échelon 7.

→ À ces mesures s'ajoutent celles concernant les carrières (voir p. 4):

- augmentation du ratio de promus/ promouvables à la hors-classe (de 18 % à 23 % en 2025);
- élargissement des conditions d'accès à la classe exceptionnelle (contingent porté à 10,5 % du corps en 2023, puis abandon du contingentement en 2024).

Du neuf dans la Fonction publique ?

L'annonce d'une augmentation de la valeur du point d'indice de 1,5 % au 1^{er} juillet 2023, puis de 5 points au 1^{er} janvier 2024, dans un contexte d'inflation à 5,1 %, est tout sauf suffisante! C'est pourquoi les organisations syndicales ont, une nouvelle fois, décidé de claquer la porte, lors de la réunion salariale Fonction publique, pourtant très attendue.



Et le Pacte?

En couplant, dans sa communication, la présentation des mesures salariales à celle du Pacte, le Ministère reconnaît l'insuffisance des mesures salariales pour revaloriser véritablement nos métiers.

Or cette modalité de rémunération de missions supplémentaires n'est en rien une revalorisation. C'est avant tout un dispositif contraignant, véritable levier de mise en œuvre de réformes largement rejetées et une attaque brutale et frontale contre nos métiers.

Un refus unanime!

À l'initiative de la FSU, l'ensemble des organisations syndicales ont exprimé par tous les moyens (actions, communiqués, visuels...) leur refus de cet outil managérial dangereux, qui va diviser les personnels et creuser encore les inégalités, notamment femmeshommes. Depuis, les syndicats de la FSU démontent la communication ministérielle, relayée par certains chefs d'établissement, en faisant la lumière sur ce qu'est vraiment le Pacte (voir cidessous).



Face aux promesses non tenues, les revendications des syndicats de la FSU sont constantes :

- → Rattrapage des pertes de pouvoir d'achat et revalorisation des carrières sans contreparties!
- → Mécanisme pérenne d'indexation de la rémunération indiciaire sur les prix, permettant d'assurer le niveau des pensions et de maintenir l'unité de la Fonction publique.
- → Augmentation des salaires des AED et des AESH, et création d'un statut de fonctionnaire de catégorie B pour les AESH.